

NIMES METROPOLE LANCE SON CADASTRE SOLAIRE



Votre toit dispose-t-il d'un bon potentiel solaire ?

Pour le savoir, rendez-vous sur www.nimes-metropole.cadastre-solaire.fr

*Un outil en ligne **gratuit et indépendant** de diagnostic d'un projet solaire sur votre toit : intérêt technique et financier, liste d'installateurs qualifiés...*

UN CADASTRE SOLAIRE ÇA SERT A QUOI ?

Le cadastre solaire est un outil en ligne qui permet à tous les particuliers et professionnels du territoire de Nîmes Métropole intéressés par la production d'énergie solaire, de connaître le potentiel de leur toiture de manière précise. Cet outil est pleinement intégré dans la politique de Nîmes Métropole de promotion de l'énergie solaire.

Ce cadastre solaire est disponible sur le site web www.nimes-metropole.cadastre-solaire.fr

Vous êtes un particulier / une collectivité / une entreprise de la Métropole de Nîmes :

Votre toiture est-elle propice à l'installation de panneaux solaire pour produire de l'eau chaude ou de l'électricité ? Combien va coûter l'installation ? Est-ce rentable ? Comment trouver des installateurs qualifiés ?

Nîmes Métropole met à votre disposition un outil **en ligne gratuit, neutre et facile d'utilisation** qui vous permet de connaître le potentiel solaire de votre toit et l'intérêt financier d'un projet photovoltaïque ou thermique.

A QUOI SERT LE CADASTRE SOLAIRE ?

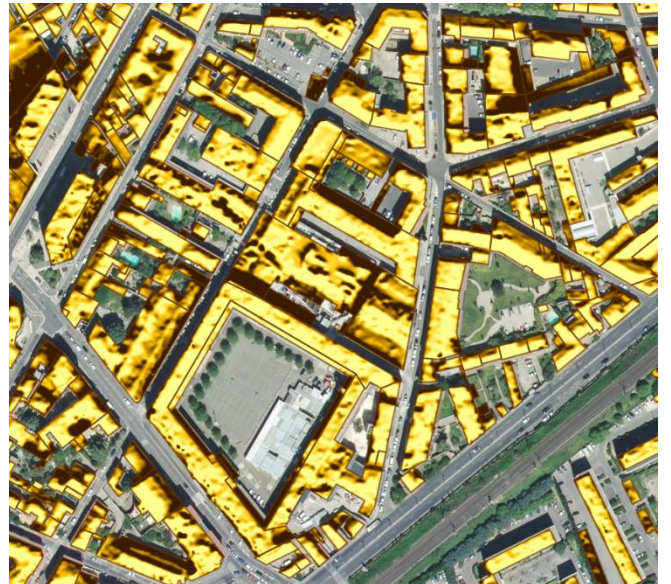
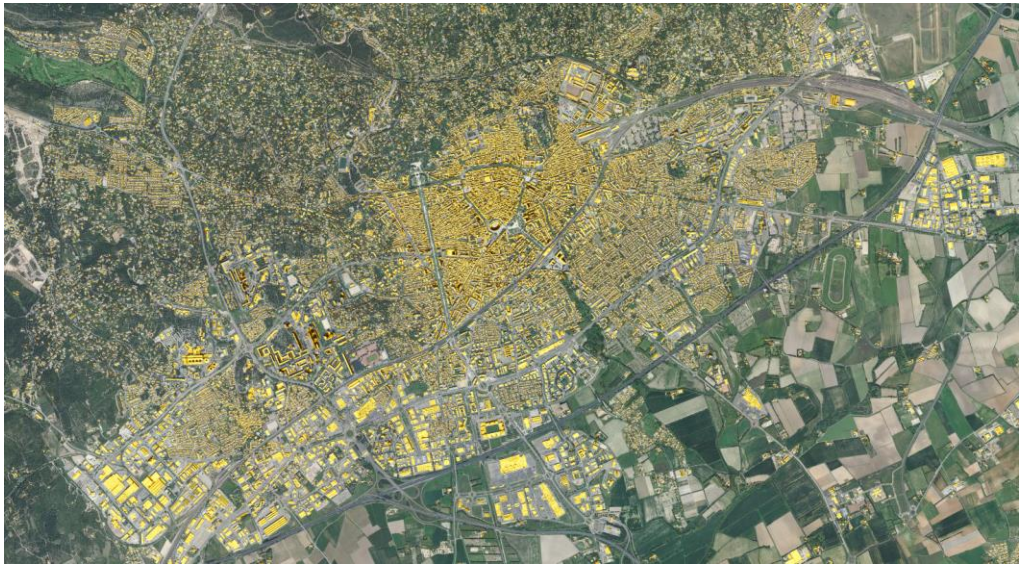
- Visualisez rapidement, **sans inscription**, le potentiel solaire de votre toit en entrant simplement votre adresse
- Réalisez des simulations financières **de manière anonyme et sans aucun risque de démarchage commercial**, pour connaître le montant de l'investissement et la rentabilité d'un projet de production d'eau chaude ou d'électricité
- Contactez des installateurs qualifiés et faites-vous accompagner par des Conseillers Info-Energie du CAUE.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le cadastre solaire est une vue aérienne consultable sur internet qui permet d'identifier les bâtiments favorables à l'implantation de panneaux solaire photovoltaïques ou thermiques.

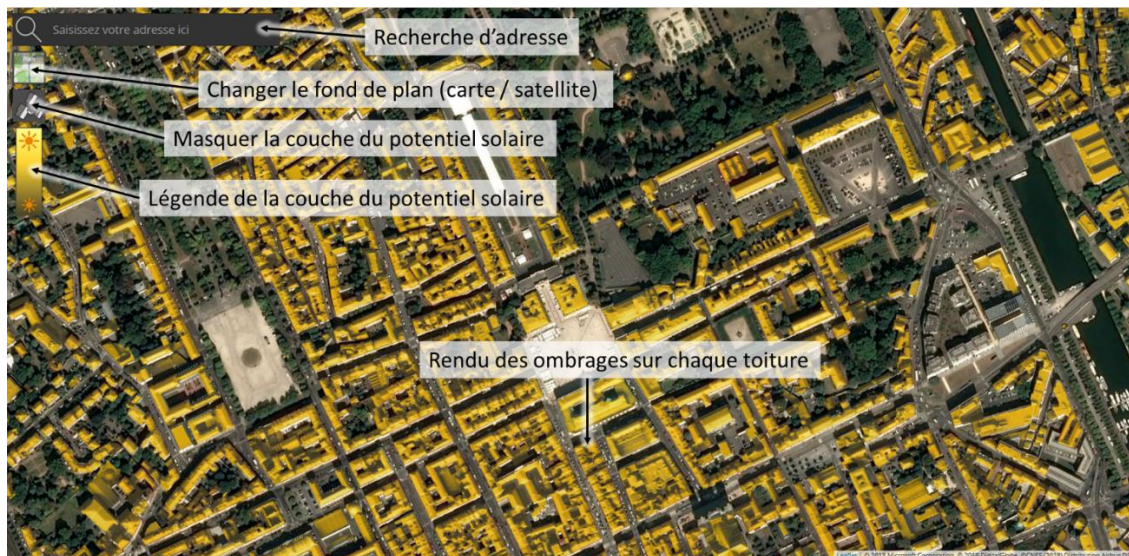
Il répertorie l'ensemble des bâtiments du territoire de Nîmes Métropole, et indique précisément le potentiel de chaque toiture grâce à une échelle de couleurs, allant du jaune (excellent) au noir (mauvais).

Il suffit de rentrer son adresse afin de déterminer en un coup d'œil si sa toiture a un bon potentiel pour accueillir des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques. En cliquant sur la toiture, on peut alors accéder à des données plus précises : surface, puissance installable, production d'énergie sur l'année, investissement, rentabilité du projet...



Les utilisateurs sont également redirigés vers des structures de conseil spécialisées sur les énergies renouvelables (Conseillers Info-Energies du CAUE pour les particuliers, service Conseil en Energie Partagé pour les collectivités, CCI pour les entreprises) afin de disposer d'un accompagnement dans leur projet. Le cadastre renvoie également vers des installateurs certifiés et qualifiés.

Les calculs sont basés sur une modélisation de la course du soleil heure par heure sur l'année grâce aux algorithmes de l'outil Archelios MAP, développé par le bureau d'études Cythelia Energy. De nombreux paramètres sont pris en compte : inclinaison et orientation de la toiture, relief environnant, ombres portées par les autres bâtiments ou par la végétation, etc.



Aspect visuel de l'application internet

Votre toit peut servir à produire de l'énergie !

Cette application vous permettra d'en apprendre plus sur le potentiel solaire de votre toiture. Pour commencer, il vous suffit de répondre aux questions ci-dessous. Vous pourrez revenir en arrière à tout moment pour modifier vos réponses et tester d'autres scénarios !

Je suis un particulier
 J'appartiens à une entreprise
 J'appartiens à une collectivité

20 Rue des Arts et Métiers, 38000 Grenoble, France

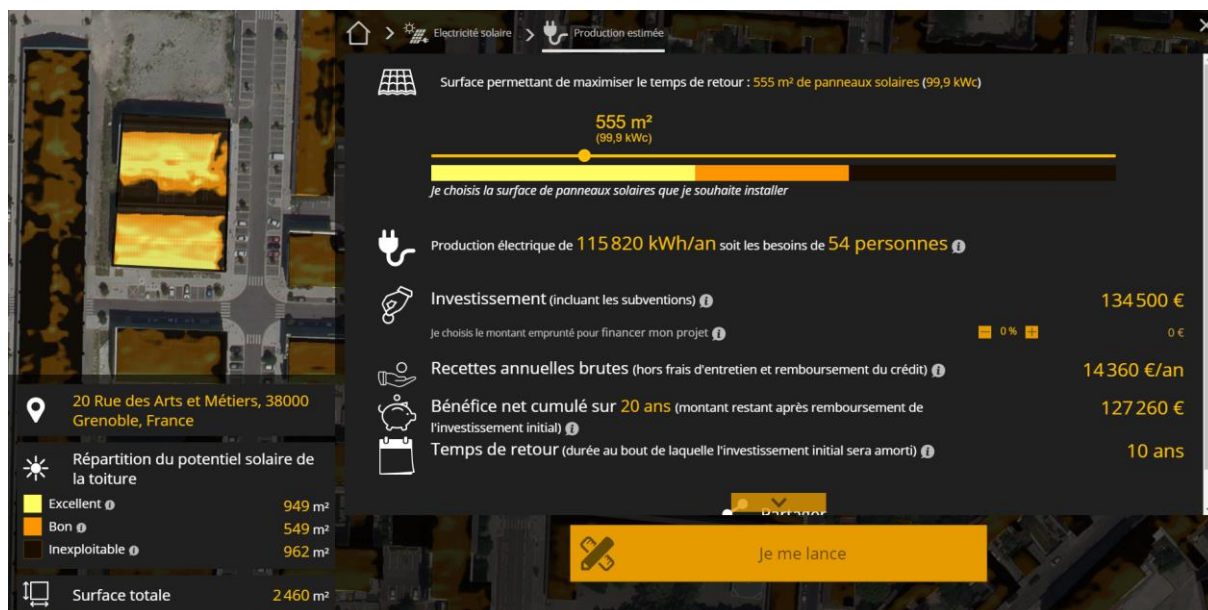
Répartition du potentiel solaire de la toiture

Excellent	949 m ²
Bon	549 m ²
Inexploitable	962 m ²

Surface totale : 2,460 m²

Avec mon toit, je veux :

Produire de l'électricité
 Chauffer l'eau



Page d'accueil du panneau latéral (haut) et page présentant la production estimée et la rentabilité de l'installation photovoltaïque (bas)

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

- Détermination du potentiel solaire toiture par toiture, afin de donner à l'utilisateur une analyse de la rentabilité de son projet photovoltaïque ou thermique
- Détection des zones masquées (végétation, ombres portées par d'autres bâtiments, relief environnant)
- Détermination du potentiel solaire photovoltaïque et thermique du territoire : analyse globale, statistiques de potentiel photovoltaïque et thermique, outil d'aide à la décision pour choisir les bâtiments devant faire l'objet des diagnostics plus poussés, etc.

COMMENT VALORISER LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOIT ?

- En produisant de l'électricité grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques. Cette électricité pourra être vendue à un tarif fixé sur 20 ans, ou autoconsommée en fonction de vos besoins.
- En produisant jusqu'à 70% des besoins en eau chaude de votre foyer, grâce à l'installation de panneaux solaires thermiques, et réduire ainsi vos factures d'énergie.

SES POINTS FORTS

- Un outil d'aide à la décision pour la Collectivité, les entreprises et la population
- Un outil de communication pour la Collectivité

SES ASPECTS TECHNIQUES

- Prise en compte des orientations et inclinaisons des toitures
- Prise en compte des masques lointains en se basant sur des données topologiques
- Prise en compte des ombrages générés par les autres bâtiments, les arbres (masque proche) en se basant sur un modèle 3D

- Données agrégées au niveau de chaque toiture, avec un calcul de production solaire attendue (photovoltaïque et thermique).

UTILISATION DE L'OUTIL

L'utilisateur est tout d'abord invité à entrer son adresse afin de zoomer sur son habitation. Il peut également naviguer librement sur la carte s'il le souhaite.

Le clic sur un bâtiment déclenche l'apparition d'un panneau latéral qui affiche les données sur la toiture sélectionnée. Ce panneau comporte plusieurs pages qui s'affichent successivement au cours de la navigation de l'utilisateur :

1. La première page présente un message d'accueil et permet à l'utilisateur de choisir :
 - Son statut : particulier, entreprise ou collectivité.
 - Ce qu'il préfère : une installation photovoltaïque ou une installation solaire thermique (cf. rendu visuel ci-dessus).

Un message d'alerte est également affiché dans le cas où l'installation est située dans une zone avec contraintes architecturales et/ou paysagères.

2. Dans le cas où il a opté pour une installation photovoltaïque, l'utilisateur obtient ensuite des explications sur ce qu'est un panneau photovoltaïque et sur les différentes façons de valoriser l'électricité qu'il produira (vente totale ou autoconsommation, avec ou sans vente de surplus).
3. S'il souhaite autoconsommer son électricité, l'utilisateur est invité à renseigner quelques informations sur son habitation (nombre d'occupants, moyen de chauffage etc.) qui nous permettront d'estimer son profil de consommation électrique. Cette information permet de mieux renseigner l'utilisateur sur la pertinence de l'autoconsommation d'électricité dans son cas.
4. Il obtient ensuite des informations sur sa toiture, et notamment la production d'électricité annuelle à laquelle il peut s'attendre, ainsi qu'un bilan financier (coût, temps de retour sur investissement, etc.) de sa future installation. L'utilisateur a la possibilité de faire varier la surface de panneaux solaires qu'il souhaite installer ; les informations affichées sur sa toiture sont mises à jour en conséquence (en temps réel). A l'issue de la simulation, il a la possibilité de **sauvegarder son projet**
5. Enfin, il est redirigé vers des sites spécialisés s'il souhaite poursuivre sa démarche et s'informer plus en détails sur les panneaux photovoltaïques et leur installation.
 - L'utilisateur sera renvoyé notamment vers le dispositif local d'accompagnement pour les économies d'énergies (Espace Info-Energie porté par le CAUE, services CEP pour les collectivités, CCI pour les entreprises) afin de bénéficier d'un accompagnement humain pour définir et mener à bien son projet.
 - L'utilisateur sera également mis en relation avec des professionnels qualifiés (RGE notamment, mais également Qualit'ENR, Qualibat et Qualifelec) afin d'avoir des contacts d'artisans locaux et compétents.

- L'utilisateur sera également informé de l'existence de l'association Cit'en et de la société coopérative Oc'Citen et aura la possibilité d'entrer en relation avec cette structure locale et citoyenne de développement des énergies renouvelables.

Le même cheminement est proposé dans le cas où l'utilisateur aura choisi d'en apprendre plus sur l'installation de panneaux solaires thermiques à l'étape 1.

Afin de lutter contre le démarchage abusif, le cadastre solaire ne permet pas de connaître les données personnelles (nom, numéro de téléphone, etc.) des personnes habitant à une adresse donnée.



Marie Pitras

Chargée de communication

Direction de la Communication Nîmes Métropole

04 66 02 54 71 (ligne directe)

06 01 35 50 60